

responsable; cependant, rappelons-nous de quelle façon il a été traité par le général Ormond; il le poignarde et retourne le fer dans la plaie afin de le tuer. Le but visé, c'est de lui donner le coup de grâce. Qu'a donc fait Smith? Le rapport constate qu'il s'est mis à la merci des détenus. Il a suivi la procédure que tracent les règlements. Dès qu'une émeute surgit, la coutume veut que le directeur ou le directeur-adjoint aille aux révoltés et tente de les faire revenir à la raison. D'après le rapport en question, Smith s'est conduit comme un lâche et il a fait bien des choses qu'il n'aurait jamais dû faire.

Je ne connais pas l'inspecteur Smith, de fait, j'ai à peine eu l'occasion de lui adresser la parole, mais je m'en tiens au *british fair play*. Il a fait ce qu'on a toujours fait en pareille circonstance; il est descendu dans le préau pour rencontrer les manifestants après que le directeur-adjoint l'eût envoyé chercher. Et qu'est-il arrivé lorsqu'il eût parlé raison aux détenus? Ces derniers sont retournés dans leurs cellules.

La même ligne de conduite a-t-elle été adoptée dans d'autres circonstances semblables? Je désire citer un passage d'un ouvrage écrit par le lieutenant-colonel C. E. F. Rich et intitulé: *Recollections of a Prison Governor*. Voici:

Ce fut à cette phase de l'affaire, que, tout tremblant et souffrant d'une peur bleue, je m'avancai au milieu de cette masse grouillante de forçats qui blasphémaient et étaient armés de bâtons et de pierres; ils n'attendaient plus pour s'élaner à l'attaque que l'un d'eux ne lançât une brique ou ne donnât un coup de poing. Cependant, je réussis tant bien que mal à dissimuler la crainte que je ressentais et, avec un flot de paroles, dépassant tout ce que j'aurais pu imaginer, je m'en flatte, je réussis si bien à en imposer à ce rassemblement de révoltés qu'un semblant d'ordre se rétablit dans les rangs.

Si Smith n'avait pas réprimé ce désordre comme il l'a fait on aurait pu lui faire des reproches. Ce rapport continue de vilipender Smith en disant qu'il a engagé la parole du surintendant. Pareille affirmation est injuste. Tout ce que l'inspecteur Smith a promis c'est que l'on permettrait à ces gens d'exposer leurs griefs. Le rapport dit que les fonctionnaires étaient pris d'une peur bleue, qu'ils étaient déconcertés et plongés dans la stupeur, ne sachant où donner la tête. Qu'est-ce qui les a ainsi déconcertés? Cet état de choses durait depuis trois jours et ils étaient sous le coup d'une grande tension. Cet homme survient, commence à trouver à redire, et se sert de propos ignobles comme par exemple: "Dieu damne votre âme!

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre!

M. ROSS: Je me sers de termes mêmes employés. Si on ne s'est pas servi, on peut le nier, mais ceux qui étaient présents et les ont [M. Ross.]

entendus ne le contrediront pas. Les commis et tout le monde tenaient de semblables propos.

L'hon. M. LAPOINTE: S'adressait-il aux détenus ou aux gardes?

M. ROSS: Il n'est jamais venu près des détenus.

Un MEMBRE: De qui est-il question?

M. ROSS: D'Ormond, et c'est ainsi qu'il parlait. Il continue sur ce ton et prend le directeur-adjoint, un homme de vingt-huit années de service. Il porte contre lui deux ou trois accusations, entre autres d'avoir été dans la cour, un fusil à l'épaule. Il n'épargne rien pour noircir ces gens. Il ne fut jamais donné à ceux-ci de répondre à ces accusations. Il dit que le directeur-adjoint a déplacé ce dénommé Behan sans en avoir reçu l'ordre. Le directeur-adjoint nie énergiquement le bien-fondé de l'accusation, mais il ne peut se faire entendre.

Monsieur le président, je mets peut-être un peu de chaleur en parlant de cette affaire, mais ces gens sont de mes électeurs. La chose n'intéresse guère d'autres membres de cette Chambre. On devra répondre à toutes ces questions et il y sera répondu à l'époque des élections. J'entends voir à ce que ces gens soient entendus et qu'on leur permette de faire connaître leur version de l'affaire. D'après le rapport, ces choses remontent à une dizaine d'années en arrière. Tous les ans, les bruits ont couru que des émeutes étaient sur le point d'éclater dans nos pénitenciers mais ceux qui en avaient la direction ont toujours agi de façon à les prévenir. Pour cela, ils s'y prenaient de la manière que le surintendant désapprouve aujourd'hui. Je n'ai jamais été un admirateur ni un partisan de Hughes ou de Ponsford; mais je dois dire que, sous leur régime, nous n'avons jamais eu d'émeutes. Comment peut-on dire que ces choses-là remontent à dix années? En lisant le dossier j'ai constaté que les individus auxquels on a fait subir un procès étaient âgés de vingt, vingt et un, vingt-deux ans et ainsi de suite. Où étaient ces jeunes gens il y a dix ans? Sur les genoux de leur mère. A quoi bon parler d'il y a dix ans?

Plus loin, il est question d'armes à feu. Evidemment, l'auteur du rapport ignore que, pour des raisons d'économie, le Gouvernement s'est dispensé des services de l'armurier et que les gardes doivent prendre eux-mêmes soin de leurs armes. Je n'ai rien de commun avec les communistes ou les autres éléments répréhensibles que l'on trouve dans les pénitenciers, mais je prédis que si l'on distribue des armes sans discernement et si l'on donne ordre aux gardes de faire feu aussi souvent qu'ils peu-